

*nos
recherches
changent
le monde*

UN PREMIER CYCLE D'ACTIVITÉS COMPLÉTÉ AVEC SUCCÈS

**RAPPORT ANNUEL DE
GESTION 2004-2005**

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE**

JUILLET 2005

Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

UN PREMIER CYCLE D'ACTIVITÉS COMPLÉTÉ AVEC SUCCÈS

**RAPPORT ANNUEL DE
GESTION 2004-2005**

JUILLET 2005

TABLE DES MATIÈRES

le message de la présidente-directrice générale	5
la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents	7
le Fonds et son environnement	9
les faits saillants 2004-2005	13
les résultats 2004-2005	15
renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la recherche-crédation	21
contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle	31
promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation et l'éthique de la recherche	35
offrir une structure organisationnelle efficace et transparente	37
les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2005	41

LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2004-2005 représente l'aboutissement du premier cycle de planification stratégique du Fonds Société Culture. Une année de consolidation donc, marquée au coin de l'austérité budgétaire. Soucieux d'abord de maintenir son engagement envers la relève et ensuite d'assurer la viabilité des ensembles de recherche performants ou émergents, le Fonds ne s'est engagé dans aucun développement majeur au niveau de la programmation.

Loin d'un temps d'arrêt cependant, l'année aura permis d'initier l'examen des contours et objectifs de deux programmes phares, *Appui à la recherche innovante* et *Regroupements stratégiques*. Toujours convaincu de l'à-propos de soutenir les pôles d'expertise établis d'une part et de stimuler une culture d'innovation et la construction d'une base de recherche solide d'autre part, c'est à l'articulation optimale des différentes niches de financement que le Fonds consacre ses efforts.

En parallèle, 2004-2005 aura été un temps de créativité au chapitre des activités de mise en valeur de l'importance et des retombées de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, avec notamment la publication de la première édition de la revue *Recherches Innovations*. Temps également d'accélération, au niveau de la transparence et de la convivialité de nos processus d'affaires, d'évaluation, de suivi et de reddition de comptes. Enfin, un temps d'intensification de nos mécanismes de liaison avec nos partenaires.

Les défis que pose la relecture constante de l'environnement du système de recherche et d'innovation, tant en ce qui a trait aux pratiques de recherche en constante évolution qu'à l'augmentation prévisible de la demande ainsi qu'à la capacité du Québec d'investir dans la recherche publique, sont de plus en plus aigus. La situation prévalant cette année, et souhaitons-la d'exception, n'a pas permis de

soutenir la demande, nonobstant l'envergure, la pertinence et la valeur intrinsèque des programmations et des projets de recherche recommandés par les comités d'évaluation. Malgré les faibles taux de financement en 2004-2005, les mesures adoptées par le conseil d'administration auront néanmoins permis au Fonds Société et Culture de soutenir directement les travaux de quelque 800 chercheurs et postdoctorants et près de 1 000 étudiants de 2^e et 3^e cycles investis dans la compréhension des enjeux de société et des multiples dimensions de notre identité.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Louise Dandurand

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

Les informations contenues dans le présent *Rapport annuel de gestion 2004-2005* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents. Les pages suivantes donnent une fidèle description de la mission, des mandats et des orientations stratégiques du Fonds. Y sont par ailleurs présentés les objectifs, les indicateurs et les résultats obtenus, basés sur des données exactes et fiables.

À ma connaissance, les données rapportées ci-après, de même que les contrôles qui leurs sont afférents, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2005.

La présidente-directrice générale,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop followed by a horizontal line extending to the left.

Louise Dandurand

La vice-présidente de l'administration et de l'information,

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, appearing to read 'Lucie Girard'.

Lucie Girard

LE FONDS ET SON ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ET ENJEUX

Au cours des trois dernières années, le Fonds Société et Culture a dû évoluer entre de fortes pressions inhérentes au système universitaire québécois (variation des effectifs étudiants, renouvellement massif du corps professoral, compétitivité accrue du financement de la recherche et structuration intensive de la recherche) et d'importantes tendances présentes dans son environnement (développement de la société du savoir, attentes élevées en matière de valorisation de la recherche, préoccupations à l'égard de l'éthique et de l'intégrité scientifique, réflexion quant à la place des sciences sociales et humaines et des arts). Ces pressions ont posé pour les universités un énorme défi de maintien de l'équilibre entre l'offre d'un environnement de formation de qualité de plus en plus complexe et diversifié et l'intensification des activités de recherche dans un contexte extrêmement compétitif. Du même coup, ces pressions et ces tendances ont dynamisé la communauté de recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres créant un décalage entre les attentes envers le Fonds et la capacité de celui-ci à y répondre adéquatement à court terme.

C'est en tenant compte de ces éléments de conjoncture, clairement identifiés dans les *Orientations stratégiques 2002-2005* adoptées par le conseil d'administration, que le Fonds a conçu et adapté ses interventions programmatiques au cours des dernières

années. L'année 2004-2005 présentait cependant un défi supplémentaire : celui de combler l'écart sans précédent entre le nombre de demandes méritoires et les disponibilités financières du Fonds. Dans ce contexte, les décisions d'octroi auront été particulièrement difficiles. Pour honorer l'ensemble des recommandations des comités d'évaluation, 15 millions de dollars supplémentaires auraient été nécessaires cette année.

Pour atteindre le meilleur équilibre possible entre l'enveloppe disponible, un niveau d'engagement raisonnable pour les années à venir et l'offre de bourses aux étudiants, le conseil d'administration a donc dû prendre des décisions d'octrois lourdes de conséquences. Les programmes destinés à la relève ont été considérés de façon particulière et leur enveloppe, autant que possible, protégée. Le conseil a ainsi convenu de rehausser de 2 millions de dollars l'enveloppe réservée aux programmes de bourse. Ces dispositions exceptionnelles ont permis d'obtenir un taux de financement avoisinant 18 p. 100, ce qui est certes inférieur au taux historique d'environ 30 p. 100, mais qui se situe dans l'ordre de grandeur de l'offre fédérale. Au niveau des subventions, le conseil n'a eu d'autre choix que de réduire le montant moyen des octrois, et dans certains cas la durée des subventions, ainsi que de hausser la ligne de financement afin d'équilibrer le budget. Pour éviter de pénaliser davantage les demandeurs

venus en concours cette année, parmi lesquels il y a une proportion importante de dossiers recommandés mais non financés faute de fonds, le conseil a dû réexaminer l'ensemble des engagements pris lors des concours des années antérieures.

Les difficiles décisions d'octroi et de retour sur les engagements annoncées au début de l'année 2004-2005 sont une conséquence directe de la situation financière précaire du Fonds et du dynamisme de la communauté des chercheurs et des étudiants. Plus précisément, elles constituent une conséquence directe des coupures budgétaires de 3,2 millions de dollars imposées l'année précédente auxquelles s'est ajouté un certain surengagement découlant de l'utilisation de la réserve constituée, d'année

en année, en prévision des hausses et des cycles dans la demande. L'enveloppe disponible pour les concours 2004-2005 étant moindre alors que la demande accusait une hausse spectaculaire de 24 p. 100, tous programmes confondus.

C'est donc en 2004-2005 que l'impact des coupures de 2003-2004 s'est lourdement manifesté, alors que, paradoxalement, le budget provincial marquait la volonté du gouvernement du Québec de préserver le financement public de la recherche. En effet, alors que l'enveloppe du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche d'alors était significativement coupée de 18,5 p. 100, le budget du Fonds est demeuré intact en 2004-2005.

MISSION

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de soutenir et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Le Fonds établit également les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales. Sa raison d'être est de contribuer à faire du

Québec une véritable société du savoir reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

Le principal levier d'intervention du Fonds est l'offre de bourses et de subventions qui apportent un soutien financier aux étudiants et aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les 13 grands domaines cartographiant les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le champ de responsabilité du Fonds Société et Culture renvoie à treize domaines de recherche : Arts, littérature et société / Création artistique et littéraire / Cultures, religions et civilisations / Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale / Économie, emploi et marchés / Éducation, savoirs et compétences / Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine / Gestion des organisations / Langues et langage / Médias, communications et information / Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain / Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions / Relations internationales et développement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Louise Dandurand, présidente-directrice générale du Fonds Société et Culture ; Mme Johanne Archambault, directrice de l'enseignement et de la recherche au Centre de santé et de services sociaux / Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke ; Mme Marie-Andrée Beaudet, professeure au

département des littératures de l'Université Laval ; M. Richard Cloutier, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval ; Mme Louise Gaudreau, vice-doyenne à la recherche de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal ; M. Pierre-André Julien, professeur au département des sciences administratives, gestion des affaires et commerce de l'Université du Québec à Trois-Rivières ; Mme Marie-Claude Ladouceur, étudiante à l'Université de Sherbrooke ; M. Jack Nathan Lightstone, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Concordia ; Mme Mireille Mathieu, présidente-directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales ; M. Jean-François Moreau, professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi ; M. Alain Noël, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal ; Mme Monique Régimbald-Zeiber, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal ; M. Jean-Noël Tremblay, directeur général du Campus Notre-Dame-de-Foy ; M. Brian Young, professeur au département d'histoire de l'Université McGill ; M. Jacques Babin (membre observateur), sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

UNE ARRIVÉE ET UN DÉPART

Le conseil d'administration accueillait cette année un nouveau conseiller scientifique, monsieur Clément Moisan, professeur émérite de l'Université Laval. Ses travaux de recherche ont porté principalement sur l'histoire littéraire, la littérature comparée, l'enseignement de la littérature et la poésie et sont largement cités et reconnus dans le monde francophone. Le Fonds est heureux de pouvoir compter sur la vaste expertise de monsieur Moisan.

Par ailleurs, c'est avec regret que les membres du conseil apprenaient que monsieur Vincent Lemieux cesserait d'agir à titre de conseiller scientifique pour le Fonds Société et Culture. L'expertise, l'expérience, la rigueur et l'ouverture de M. Lemieux ont été très souvent mises à profit et toujours grandement appréciées par tous.

CLIENTÈLES ET PUBLICS CIBLES

La clientèle du Fonds est non seulement diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques, elle est également imposante. Le bassin potentiel de clientèle du Fonds inclut environ 4 200 professeurs-chercheurs universitaires, chercheurs-créeurs et professeurs du réseau collégial et environ 22 000 étudiants de maîtrise, de doctorat et de niveau postdoctoral. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont des

partenaires privilégiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux et la planification du développement du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

LES FAITS SAILLANTS 2004-2005

- Investissement de 27,5 millions de dollars en subventions et de 13,7 millions en bourses : accroissement de la part du budget total consacrée à la relève
- Première cohorte d'équipes de recherche financées : 45 équipes couvrant les treize domaines du Fonds
- Hausse de 11 p. 100 de la demande de bourses
- Écart sans précédent entre le nombre de demandeurs méritoires et les disponibilités financières
- Révision de deux programmes phares, *Appui à la recherche innovante* et *Regroupements stratégiques* : concours de l'automne 2004 suspendus
- Conclusion d'un rapport d'étude : les récipiendaires d'une subvention de démarrage de carrière obtiennent significativement plus de fonds de recherche que les demandeurs refusés
- Nouveau statut de chercheur à l'intention des postdoctorants
- Dépôt du premier *Plan d'action en éthique de la recherche*
- Lancement de neuf appels de propositions totalisant trois millions de dollars : pour alimenter la décision et l'action
- Amélioration continue de la prestation électronique des services aux chercheurs, étudiants et établissements universitaires
- Lancement du *Répertoire de la recherche subventionnée*
- Lancement de la revue *Recherches Innovations*

- Soutien financier à :
 - 972** étudiants à la maîtrise et au doctorat
 - 137** projets de recherche mobilisant **567** chercheurs
 - 289** subventions d'établissement en carrière pour les nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
 - 91** stagiaires postdoctoraux
 - 29** revues de recherche et de transfert des connaissances
 - 45** équipes de recherche de différents stades et différentes configurations regroupant **433** chercheurs
 - 29** regroupements stratégiques rassemblant **1115** chercheurs
 - 12** regroupements de recherche-création
 - 14** actions concertées menées avec des partenaires publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec
 - 6** centres affiliés universitaires
 - 3** instituts universitaires

LES RÉSULTATS 2004-2005

LA PRÉSENTE SECTION DU RAPPORT FAIT ÉTAT DES RÉSULTATS OBTENUS RELATIVEMENT AUX OBJECTIFS POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2004-2005. CES OBJECTIFS SONT REGROUPÉS EN FONCTION DES AXES D'INTERVENTION QUI SERVENT DE FONDEMENTS AUX QUATRE GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS.

TABLEAU 1

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES (2004-2005)

Programme	Nombre	Montant
BOURSES		
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>		
Bourses de maîtrise ¹	331	3 323 489 \$
Bourses de doctorat ²	613	8 040 315 \$
Bourses de postdoctorat ³	91	1 899 339 \$
Autres bourses ⁴	34	424 800 \$
Total bourses	1069	13 687 943 \$
SUBVENTIONS		
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>		
Établissement de nouveaux chercheurs (volet individuel)	266	3 314 102 \$
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	12	151 453 \$
Établissement de nouveaux chercheurs (volet équipe)*	1	25 500 \$
Chercheurs-boursiers*	24	713 765 \$
Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet démarrage)*	10	120 061 \$
Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet salarial)*	26	959 706 \$
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	6	60 000 \$
<i>Sous-total</i>	345	5 344 587 \$

Soutien à l'innovation et à la structuration		
Subvention de fonctionnement des équipes en partenariat (CQRS)	-	terminé \$
Centres de recherche (FCAR)	-	terminé \$
Regroupements stratégiques	29	5 945 151 \$
Appui à la recherche-crédation	12	505 664 \$
Soutien aux équipes (FCAR)*	31	1 323 214 \$
Soutien aux équipes de recherche	45	3 776 167 \$
Appui à la recherche innovante	105	3 672 103 \$
Subvention générale de recherche	1	42 500 \$
Subvention de recherche évaluative	-	Terminé
Équipement	1	62 000 \$
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	5	72 438 \$
<i>Sous-total</i>	229	15 399 237 \$
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique		
Actions concertées (Subventions et bourses; incluant la part des partenaires) ⁽⁵⁾	89	3 802 055 \$
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	9	1 502 460 \$
Programme conjoint avec le MSSS de subventions à la recherche appliquée à des problématiques sociales avec FCRSS*	3	71 000 \$
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	467 500 \$
Programme conjoint CQCS en matière de VIH/SIDA et les autres MTS*	2	86 779 \$
Projets spéciaux	11	68 975 \$
Réseau conjoint FQRSC/FRSQ- Développement de l'enfant	1	85 000 \$
<i>Sous-total</i>	117	6 083 769 \$
Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche		
Soutien à la publication de revues de recherche et de transfert de connaissances ⁽⁶⁾	30	673 375 \$
Subvention d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique	-	terminé \$
<i>Sous-total</i>	30	673 375 \$
Total subventions	721	27 500 968 \$
TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS ⁽⁷⁾	1790	41 188 911 \$

* Programmes en déphasage (terminés ou en révision). Aucun concours en 2004-2005; les montants correspondent aux engagements seulement.

1. Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes généraux de bourses.

2. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes généraux de bourses et dans le cadre du programme de doctorat en recherche sociale.

3. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.

4. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 6 bourses de perfectionnement dans les arts, 12 bourses de réintégration en recherche, 2 bourses du ministère des Transports, 7 bourses de recherche en milieu de pratique; 1 bourse de recherche en santé, 6 bourses dans le cadre des programmes interculturels.

5. À noter qu'en 2004-2005, 12 nouvelles demandes financées dans le cadre des Actions concertées ont vu leur financement reporté en 2005-2006.

6. Le Fonds Société et Culture a accordé des subventions à 29 revues et une subvention au portail *Érudite*.

7. Les états financiers présentés aux pages 41 à 51 tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2003-2004, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent rapport.

LA PRIORITÉ À LA RELÈVE

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Fonds a versé 27 500 968 de dollars en subventions de recherche et 13 687 943 de dollars en bourses de formation de chercheurs pour un montant global de 41 188 911 de dollars.

TABLEAU 2 MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2004-2005)		
Axe de programmation	Octrois et engagements	% de l'ensemble des investissements 2003-2004
Soutien à la relève	19 032 530 \$	46,2 %
Soutien à l'innovation et à la structuration	15 399 237 \$	37,4 %
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	6 083 769 \$	14,8 %
Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche	912 568 \$	1,6 %
	41 188 911 \$	100 %

L'axe *Soutien à la relève*, qui englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrière de recherche,

mobilise 46,2 p. 100 des investissements. Quelques points de pourcentage de plus que l'année dernière: une expression claire de la priorité accordée à la relève.

Les sommes investies dans les quelques dizaines d'infrastructures de recherche et les centaines de projets à travers les programmes rassemblés dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration* représentent 37,4 p. 100 du budget, comparativement à 43,1 p. 100 l'année dernière, ce qui s'explique par les allocations à l'enveloppe des programmes destinés à la relève.

Les engagements et octrois s'inscrivent dans l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* sont en hausse par rapport à l'année précédente, passant de 12,5 à 14,8 p. 100 du budget total, en incluant la part des partenaires.

Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* représente 1,6 p. 100 du budget total. Il s'agit du soutien direct alloué à la mobilisation des savoirs à travers le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* auquel s'ajoutent dans les faits d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert dans l'ensemble des subventions de recherche (proportion estimée à 7 p. 100).

TAUX DE RECOMMANDATION ET TAUX DE FINANCEMENT DANS LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ET DE BOURSES 2004-2005					
Programmes de subventions	Nombre de demandes admissibles (a)	Nombre de demandes recommandées (b)	Nombre de demandes financées (c)	Taux de recommandation (b/a)	Taux de financement (c/b)
Maîtrise	767	651	120	85 %	18 %
Doctorat	857	758	94	88 %	12 %
Postdoctorat	152	127	26	84 %	20 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	222	145	106	65 %	73 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	12	7	4	58 %	57 %
Regroupements stratégiques	10	8	7	80 %	88 %
Appui à la recherche-crédation	14	9	5	64 %	56 %
Appui à la recherche innovante	128	92	35	72 %	38 %
Soutien aux équipes de recherche	139	99	45	71 %	45 %
Actions concertées	64	53	28	83 %	53 %

L'ÉTAT DE LA DEMANDE DE L'AUTOMNE 2004

Les concours de l'automne 2004 ont montré un taux de participation relativement soutenu par rapport à l'année précédente. Au chapitre des programmes de bourse de 2^e et 3^e cycles et de bourse postdoctorale, la demande globale a connu une hausse pour une deuxième année consécutive. Après le retranchement des demandes non admissibles, 1 962 demandes étaient soumises pour évaluation, soit une hausse globale de 10,5 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Au niveau de la maîtrise, la hausse de la demande a été de 7,1 p. 100, alors que la fréquentation du programme de bourse de doctorat grimpait de 16,1 p. 100. Par contre, les demandes de bourse postdoctorale passaient de 152 à 145 après l'étape de l'admissibilité, en baisse de 4,6 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Pour l'ensemble des programmes de bourse, le profil par domaine est comparable à celui de l'année dernière. Près de la moitié de la demande (47,4 p. 100) se concentre dans les trois mêmes domaines de recherche, soit *Développement et fonctionnement des personnes, des communautés et vie sociale* (19,7 p. 100); *Arts, littérature et société* (18,5 p. 100); et *Éducation, savoirs et compétences* (9,2 p. 100).

On observe une hausse notable du nombre de demandeurs dans certaines composantes régionales du réseau de l'Université du Québec (Université du Québec à Chicoutimi avec 16 candidats boursiers comparativement à 6 l'année dernière et à l'Université du Québec à Trois-Rivières avec 40 contre 35) et une demande significativement en hausse en provenance de l'Université de Sherbrooke (23,3 p. 100), de l'Université de Montréal (12,0 p. 100) et de l'Université du Québec à Montréal (11,2 p. 100).

Au niveau des subventions, il est difficile de comparer la demande de l'automne 2004 avec celle de 2003 compte tenu des changements dans l'offre de programmes. En

effet, à l'automne 2004, les programmes *Appui à la recherche innovante* et *Regroupements stratégiques* n'étaient pas en concours alors que le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* était offert. En chiffres absolus, il en résulte une baisse de 32 p. 100 du volume de la demande par rapport à l'année dernière, soit 415 propositions contre les 610 reçues un an plus tôt.

AU CHAPITRE DES PROGRAMMES DE BOURSE DE 2^E ET 3^E CYCLES ET DE BOURSE POSTDOCTORALE, LA DEMANDE GLOBALE A CONNU UNE HAUSSE POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Contrairement aux programmes de bourse, on observe une certaine variation dans la proportion de demandes de subvention par domaine

de recherche. La demande est davantage répartie dans les treize domaines du Fonds qu'elle ne l'était l'année dernière. Les trois domaines les plus fréquentés au concours de l'automne 2004 (*Développement et fonctionnement des personnes, des communautés et vie sociale* avec 16,1 p. 100 ; *Arts, littérature et société* avec 14,2 p. 100 ; et *Gestion des organisations* avec 14,0 p. 100) représentent 44,3 p. 100 des candidatures comparativement à 52,7 p. 100 l'année dernière.

La part de la demande est plus élevée cette année dans les domaines *Arts, littérature et société* (9,2 à 14,2 p. 100) et *Gestion des organisations* (9,7 à 14,0 p. 100), mais elle est moindre dans les domaines *Développement et fonctionnement des personnes, des communautés et vie sociale* (24,3 à 16,1 p. 100) et *Éducation, savoirs et compétences* (18,7 à 12,8 p. 100).

La part de la demande en provenance de HEC Montréal (1,6 à 5,3 p. 100), de l'Université Concordia (11,0 à 15,2 p. 100) et de l'Université Laval (12,6 à 16,1 p. 100) s'est accrue, alors qu'elle a diminué du côté de l'Université de Montréal (20,7 à 15,2 p. 100) et de l'Université du Québec à Montréal (14,4 à 12,8 p. 100). En chiffres absolus, les écarts sont relativement marqués pour les demandeurs affiliés à HEC Montréal (de 10 à 22) et pour ceux affiliés à l'Université de Montréal (de 126 à 63).

TABLEAU 3

DEMANDES DE BOURSE ET SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2004

Domaine	Nombre de demandes de bourse 2 ^e et 3 ^e cycles et postdoctorales et % sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention et % sur l'ensemble
Art, littérature et société	362 (18,5%)	59 (14,2%)
Création artistique et littéraire	74 (3,8%)	18 (4,3%)
Cultures, religions et civilisations	182 (9,3%)	23 (5,5%)
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	387 (19,7%)	68 (16,4%)
Économie, emploi et marchés	67 (3,4%)	23 (5,5%)
Éducation, savoirs et compétences	181 (9,2%)	53 (12,8%)
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	93 (4,7%)	17 (4,1%)
Gestion des organisations	134 (6,8%)	58 (14,0%)
Langues et langage	57 (2,9%)	17 (4,1%)
Médias, communications et information	90 (4,6%)	15 (3,6%)
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	82 (4,2%)	20 (4,8%)
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	158 (8,1%)	33 (8,0%)
Relations internationales et développement	95 (4,8%)	11 (2,7%)
TOTAL	1962	415

ORIENTATION 1

RENOUVELER L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À LA RECHERCHE-CRÉATION

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ENTEND OFFRIR À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE UN ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN RENOUVELÉ QUI S'ADAPTE À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES DE RECHERCHE, TOUT EN ACCUEILLANT LES BESOINS ET ATTENTES DES PARTENAIRES. CETTE DOUBLE PORTÉE DÉFINIT SIX AXES D'INTERVENTION ET LES OBJECTIFS QUI S'Y RATTACHENT.

AXE PREMIER

ARCHITECTURE DE LA PROGRAMMATION

Améliorer et rationaliser la programmation

DEUX CONCOURS SUSPENDUS

À la fois pour des questions budgétaires et des besoins d'évaluation, deux concours ont été suspendus à l'automne 2004, soit le programme *Regroupements stratégiques* et le programme *Appui à la recherche innovante*. L'année dernière, 7 nouveaux regroupements stratégiques ont été financés portant le nombre de centres soutenus à 29. La hauteur des subventions annuelles moyennes (235 000 de dollars) et la durée (six ans) de ces engagements limitent grandement les possibilités d'accueil de nouveaux centres et imposent une révision des modalités de structuration de la recherche, notamment à la lumière du financement d'infrastructure offert aux équipes et de l'équilibre entre les créneaux d'expertise établis et émergents.

La décision de suspendre le programme *Appui à la recherche innovante* repose tant sur la faible correspondance entre la nature des demandes reçues et la philosophie du programme conçu dans l'esprit d'un « capital

de risque » que sur les disponibilités budgétaires du Fonds. L'enveloppe de base et la formule seront revues en vue d'une relance à petite échelle.

RÉVISION DES RÈGLES GÉNÉRALES COMMUNES / Dans une visée de simplification, les règles générales communes des trois Fonds de recherche ont fait l'objet d'une révision minutieuse. En plus d'un certain nombre d'ajustements de libellés, deux modifications plus substantielles ont été adoptées par le conseil.

D'abord, afin de tenir compte du nombre grandissant de nouveaux professeurs recrutés à l'étranger et des délais importants qu'ils encourent pour obtenir leur statut de résident permanent au Canada, les trois Fonds ont convenu d'alléger les exigences relatives à la confirmation de ce statut. Cette exigence, au moment du dépôt des demandes, était devenue contraignante et presque inapplicable dans le contexte actuel du resserrement des contrôles de mobilité internationale. Il suffit maintenant aux professeurs étrangers en poste dans une université québécoise de faire la preuve que les

**RÉSULTATS DES CONCOURS DU FONDS PERMANENT
DE LA RELÈVE DE LA FCI ET DU PROGRAMME DES CHAIRES
DE RECHERCHE DU CANADA DANS LES SECTEURS DES
SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,
DES ARTS ET DES LETTRES**

Depuis 2001, le Fonds Société et Culture assume la responsabilité de l'évaluation scientifique des demandes soumises dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres aux trois concours annuels tenus dans le cadre du Fonds permanent de la relève de la Fondation canadienne pour l'innovation. Au cours de l'année 2004-2005, douze demandes ont été soumises au Fonds, six en provenance de l'Université McGill, quatre de l'Université du Québec à Montréal, une de l'Université de Montréal et une de HEC Montréal. En tout, neuf des douze demandes ont été financées pour un taux de financement de 81 p. 100.

Quant au programme des Chaires de recherche du Canada, le Fonds donne un avis de pertinence du programme de recherche proposé par le candidat en lien avec le plan stratégique de l'université qui propose la candidature et se prononce sur les évaluateurs suggérés par l'organisme fédéral. En 2004-2005, 32 demandes en sciences sociales et humaines, en arts et lettres ont été soumises lors des trois concours dans le cadre de ce programme. Dans le premier concours, onze chaires ont été octroyées sur douze demandes, alors que huit des treize demandes ont reçu l'aval dans le deuxième concours. Quant au troisième concours, tenu en décembre 2004, les six demandes acheminées au programme ont reçu une réponse positive.

démarches d'obtention du statut sont entreprises en bonne et due forme au moment du premier versement de leur subvention.

En deuxième lieu, les Fonds ont clarifié les procédures d'acheminement des demandes de bourse. Il est maintenant clairement stipulé qu'un étudiant ne peut soumettre une demande de bourse qu'à un seul des trois Fonds de recherche québécois. Au chapitre des subventions, les règles établissent l'impossibilité de cumuler du financement d'infrastructure provenant de plus d'un Fonds. Il est toutefois toujours possible d'avoir des projets distincts financés par des Fonds distincts si ceux-ci portent spécifiquement sur des objets liés à des domaines de responsabilités différents.

COMITÉ DE LIAISON FQRSC-CRSH / Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) terminait en 2004-2005 une vaste opération de consultation sur son projet de transformation. Compte tenu de la spécificité du palier de financement provincial au Québec, le Fonds Société et Culture et le CRSH ont convenu de se doter d'un comité de liaison ayant pour mandat de favoriser les échanges entre les deux organismes et d'accompagner la mise en œuvre d'une éventuelle transformation du Conseil. À terme, le comité de liaison sera appelé à formuler des recommandations concernant les pistes de collaboration. Le comité, qui s'est réuni à trois reprises en 2004-2005, comprend des représentants des conseils d'administration et du personnel des cabinets des deux organisations en nombre égal et est présidé par monsieur Richard Cloutier qui siège sur le conseil de chaque instance.

AXE DEUXIÈME

RELÈVE DE CHERCHEURS

Favoriser le démarrage de carrière en recherche

**UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DES
POSTDOCTORANTS**

Un nouveau statut de chercheur a été développé à l'intention des postdoctorants. Leur participation peut dorénavant être

formalisée à titre de chercheur collaborateur dans les programmes d'infrastructure. Ce statut permet aux postdoctorants de consolider leurs dossiers de réalisations scientifiques en tant que chercheurs participant activement à la conduite de travaux de recherche d'envergure en collaboration avec des professeurs-

**PLACE À LA RELÈVE DANS LES SUBVENTIONS DU FONDS
(2004-2005)**

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ENCADRÉS SELON LES PROGRAMMES			
Programme		Nombre d'étudiants	
Regroupements stratégiques		3451	
Soutien aux équipes de recherche		1816	
Appui à la recherche innovante		1621	
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs		437	
Actions concertées		326	
Appui à la recherche-création		76	
NOMBRE ET PROPORTION DE CHERCHEURS ÉTABLIS ET DE NOUVEAUX-CHERCHEURS ET NOUVEAUX CHERCHEURS-CRÉATEURS DANS LES ENSEMBLES CONSTITUÉS			
Programme	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux-chercheurs	Total
Regroupements stratégiques	847 (90%)	99 (10%)	946
Soutien aux équipes de recherche	250 (88%)	33 (12%)	283

chercheurs. Ce statut leur permet également de recevoir une rémunération (salaire et avantages sociaux) à même la subvention. À la fois un incitatif à l'accueil et à l'intégration des postdoctorants, cette mesure reconnaît leur rôle significatif dans les grands ensembles.

Par ailleurs, les demandeurs de bourse postdoctorale sont maintenant invités à compléter le *curriculum vitae* commun canadien, ce qui à terme alimentera une vitrine des postdoctorants, analogue au *Répertoire de la recherche publique du Québec*. Cette mesure pourra être étendue à l'ensemble des postdoctorants inscrits dans les universités d'ici et d'ailleurs.

LA PERFORMANCE DES NOUVEAUX CHERCHEURS FINANCÉS :
UN PROFIL COMPARATIF / À la demande du Fonds

Société et Culture et du Fonds Nature et Technologies, le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) a réalisé une étude sur le profil

**LES RÉSULTATS DÉMONTRENT QUE LES
RÉCIPIENDAIRES D'UNE SUBVENTION DE
DÉMARRAGE OBTIENNENT
SIGNIFICATIVEMENT PLUS DE FONDS
DE RECHERCHE QUE CEUX DONT LA
DEMANDE A ÉTÉ REFUSÉE.**

comparé des nouveaux chercheurs financés et non financés dans le cadre du programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*. L'analyse a porté sur plusieurs cohortes de demandeurs depuis 1990. L'étude

PRIX ADESAQ

Dans le cadre du concours des *Prix d'excellence 2004* de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), le Fonds Société et Culture a accordé le prix de la meilleure thèse de doctorat en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres à monsieur Stephen Chrisomalis du département d'anthropologie de l'Université McGill. La thèse de M. Chrisomalis s'intitule *The comparative History of Numerical Notation*. Remis lors du Gala de la science de l'ACFAS, tenu le 30 septembre, ce prix est accompagné d'une bourse de 2 000 dollars offerte par le Fonds.

présente les indices de réussite au programme selon le pays d'obtention du doctorat, l'institution d'origine et le sexe. On y compare également l'évolution du financement des candidats soutenus et non soutenus par les Fonds. Les résultats démontrent que les récipiendaires d'une subvention de démarrage obtiennent significativement plus de fonds de recherche que ceux dont la demande a été refusée. La différence est de taille : les chercheurs financés par le Fonds Société et Culture reçoivent trois fois plus de fonds de

recherche que ceux qui n'ont pas bénéficié d'une subvention d'établissement de nouveaux chercheurs.

La performance des nouveaux chercheurs financés s'explique certainement en partie par leur qualité intrinsèque, ce qui n'exclut toutefois pas l'effet du programme sur l'accélération de carrière. Depuis ses débuts, ce programme a aidé près de 700 chercheurs à s'établir dans les secteurs couverts par le Fonds.

AXE TROISIÈME

STRUCTURATION DE LA RECHERCHE

Soutenir l'approfondissement de thèmes de recherche qui nécessitent un effort concerté

ARTICULATION OPTIMALE DES NICHES DE FINANCEMENT

L'évaluation de la mi-parcours des regroupements stratégiques a débuté en 2004-2005. Les neuf centres de recherche de la première cohorte soutenue par le Fonds dans le cadre de ce programme ont été évalués par des comités d'experts internationaux. Chaque visite de sites s'est déroulée sur une journée entière construite autour de rencontres entre les évaluateurs et la direction du centre, les chercheurs, les étudiants, les postdoctorants, les administrateurs universitaires et les partenaires, le cas échéant. L'objectif de l'évaluation est de fournir au centre une appréciation concrète de son environnement scientifique, de la qualité du milieu de formation, de l'évolution de la programmation, de la productivité et de l'organisation générale. La formule retenue permet une rétroaction immédiate sur les orientations à privilégier pour les trois années à venir.

La révision de la formule de soutien aux grands regroupements se poursuivra. Le Fonds souhaite parvenir à la meilleure adéquation possible entre le maintien des pôles d'expertise déjà bien établis et l'émergence de nouveaux créneaux de recherche en maximisant

l'arrimage entre les diverses formes de structuration de la recherche.

Explorer les modalités d'arrimage pour le suivi de projets VRQ

UNE PREMIÈRE ÉVALUATION

La direction des programmes a été associée aux visites de suivi des projets structurants financés par Valorisation-Recherche Québec (VRQ) dans le secteur des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Les financements offerts par VRQ sont d'une durée déterminée et à la veille de l'échéance, ces visites avaient pour but d'explorer parmi les projets en cours ceux dont la nature et les objectifs pourraient être compatibles avec les niches de financement du Fonds.

Stimuler une culture d'innovation

UN PREMIER BILAN

Après deux concours et en dépit du resserrement des objectifs, les bilans des comités d'évaluation du programme *Appui à la recherche innovante* sont unanimes : les propositions de recherche sont d'une grande qualité, mais seraient tout à fait recevables dans un programme de subvention générale ou ordinaire de recherche. Or, ce programme a été conçu dans

l'esprit d'un capital de risque, en complémentarité avec les modes traditionnels de financement de la recherche. Le programme a été revu et les modalités redéfinies pour susciter l'émergence de propositions faisant preuve d'audace qui privilégient une culture de la question plutôt qu'une culture de la réponse ou encore qui permettent d'ouvrir des perspectives d'innovation dans les pratiques. La nouvelle version sera soumise au conseil d'administration lors du prochain exercice pour une relance éventuelle aux concours de l'automne 2005.

Identifier des stratégies d'ensemble pour soutenir la recherche-crédation

MISSION ACCOMPLIE

Les programmes dédiés aux projets de recherche-crédation et à l'établissement en

carrière de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs font partie intégrante de la programmation du Fonds. La notion de recherche-crédation s'est précisée au fil des consultations et des amendements aux programmes. Les critères ont été définis de façon à préserver une niche de financement pour les démarches de recherche intégrant et favorisant la création ou l'interprétation artistique. Les démarches d'analyse intellectuelle d'une œuvre ou des réalisations d'un créateur ont toujours été et demeurent accueillies dans les programmes réguliers.

AXE QUATRIÈME

RECHERCHE DANS LES DOMAINES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique

DES INVESTISSEMENTS DE 3,8 MILLIONS DE DOLLARS

D'année en année, le programme des actions concertées prend de l'ampleur. Les appels de propositions se multiplient, les partenaires se diversifient. En 2004-2005, les actions concertées actives ou en développement impliquaient 41 partenaires du secteur public et parapublic, dont une quinzaine de ministères. Au nombre des nouveaux partenaires, mentionnons le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, l'Observatoire Culture et Communications, le Secrétariat aux affaires autochtones, de même que le Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

L'INTÉRÊT GRANDISSANT MANIFESTÉ PAR DES PARTENAIRES POUR S'ASSOCIER AU FONDS DANS LE CADRE D'INITIATIVES CONCERTÉES TÉMOIGNE DU FORMIDABLE POTENTIEL DE VALORISATION DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE.

En cours d'année, le Fonds a lancé neuf appels de propositions, trois de plus que l'année dernière. Le pourcentage d'autofinancement de l'ensemble de ces appels de propositions se situe à 89,5 p. 100, confirmant une fois de plus le remarquable effet levier du programme.

Au total, 22 subventions et bourses ont été octroyées en 2004-2005, pour un investissement total de 1 055 449 de dollars, auxquels s'ajoutent des engagements de 2 746 606 de dollars découlant desancements précédents. Outre les appels de propositions et les octrois qui en découlent, le Fonds a assuré la gestion de 67 projets de recherche en cours.

Deux programmes majeurs étaient en concours : *Persévérance et réussite scolaires* et

TABLEAU 4
POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT POUR CHAQUE
APPEL DE PROPOSITIONS EN 2004-2005

Appels de propositions lancés (ordre chronologique)	Total en dollars	Nombre de partenaires	Pourcentage d'autofinancement
<i>Avril 2004</i> Projet sur les trajectoires de réussites scolaire et sociale des jeunes mères	150 000\$	2	80%
<i>Mai 2004</i> Développement des communautés rurales : concepts, pratiques et retombées pour le Québec	226 000\$	1	67%
<i>Octobre 2004</i> L'impact des modes d'organisation du secteur culturel sur la condition socioéconomique de la main-d'œuvre du secteur culturel	142 500\$	1	47%
<i>Novembre 2004</i> Mise en œuvre de la politique gouvernementale sur l'action communautaire	375 000\$	2	87%
<i>Décembre 2004</i> Jeux de hasard et d'argent, phase II (1)	1 425 000\$	1	100%
<i>Janvier 2005</i> Jeunes de la rue	100 000\$	1	65%
<i>Mars 2005</i> Apprentissage chez les jeunes autochtones d'une langue seconde	25 000\$	1	100%
<i>Mars 2005</i> Communautés métisses historiques au Québec	150 000\$	4	67%
<i>Mars 2005</i> Habitudes de vie	400 000\$	2	100%
Total	2 993 500\$	15 (2)	89,5 %

(1) Enveloppe disponible de 1 425 000 dollars pour 2005-2006 et de 4 545 000 dollars pour trois ans.

(2) Certains partenaires sont impliqués dans plus d'une action concertée.

Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent.

Dans la troisième phase du programme *Persévérance et réussite scolaires*, un volet équipe avec un mandat spécifique sur la pédagogie universitaire a été inclus. Quatorze projets, 6 boursiers et une équipe ont reçu un financement. Combiné aux deux premiers concours, ce programme a permis de soutenir au total 53 projets, une infrastructure et 10 boursiers. Les résultats du concours tenu dans le cadre du programme *Impacts socio-économique des jeux de hasard et d'argent* seront connus en 2005-2006.

Appuyer la recherche s'inscrivant dans les grandes politiques gouvernementales

POUR ALIMENTER LA DÉCISION ET L'ACTION

Par définition, le programme des actions concertées est en lien avec les besoins de recherche des partenaires. Or, ceux-ci sont nécessairement liés à la documentation, la formulation, la mise en œuvre ou l'évaluation de diverses stratégies ou interventions gouvernementales. Les thématiques financées dans le cadre des actions concertées renvoient plus ou moins directement à des politiques, plans d'action et orientations gouvernementales. Citons par exemple, la *Politique gouvernementale d'éducation des*

adultes et de formation continue; la Politique nationale de la ruralité, la stratégie d'application de l'article 54 de la Loi sur la Santé publique; la Politique nationale de l'eau; la Politique de l'action communautaire; le projet pilote Espoir; le Plan d'action gouvernemental sur le jeu pathologique 2002-2005; les Orientations stratégiques du ministère de l'Éducation et la Politique de l'adaptation scolaire; la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre.

L'intérêt grandissant manifesté par des partenaires pour s'associer au Fonds dans le cadre d'initiatives concertées témoigne à la fois du formidable potentiel de valorisation des retombées de la recherche dans les secteurs de responsabilités du Fonds et de la valeur ajoutée

de l'expertise construite au fil des ans. Le développement et la gestion d'actions concertées est un processus proactif de veille, de démarchage, d'analyse et de maillage. En cours d'année, pas moins de 70 rencontres ont été organisées avec des partenaires confirmés ou éventuels.

Développer une initiative stratégique avec les universités en région

TOUJOURS À L'AGENDA

L'identification de cibles de financement prioritaires en région a été reportée. Elle sera prise en compte dans l'exercice de planification stratégique 2006-2009.

PROJET PILOTE ESPOIR

En 2004-2005, le Fonds a lancé, dans le cadre de son programme d'action concertée, un appel de propositions portant sur l'évaluation du projet pilote *Espoir* destiné aux jeunes de la rue. Échelonné entre 2001 et 2003, *Espoir* visait à offrir aux jeunes de la rue de moins de 25 ans l'occasion de s'engager dans une démarche d'intégration sociale et professionnelle. Cette action concertée, initiée conjointement avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, a pour objectif de réaliser une évaluation qualitative du projet à l'aide des trajectoires de vie des jeunes y ayant participé. On souhaite notamment documenter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et saisir les différentes composantes de leur cheminement en relation avec la participation au projet *Espoir*. L'évaluation devrait permettre de situer le rôle qu'ont pu jouer les réseaux personnels mais également institutionnels (Centres jeunesse, organismes de santé et d'aide psychosociale, école) dans la vie des jeunes.

AXE CINQUIÈME

DIFFUSION, TRANSFERT, VALORISATION DES CONNAISSANCES

Reconnaître l'importance des différentes formes de mise en valeur des résultats de la recherche

DES MODALITÉS FLEXIBLES

Le nouveau programme de soutien aux équipes de recherche comporte des volets optionnels de financement pour le transfert de connaissances et la valorisation des résultats de la recherche. Les suppléments prévus au prospectus sont d'un maximum de 7 000 et 15 000 de dollars respectivement pour le transfert et la valorisation. Le réalisme des sommes demandées et l'adéquation des propositions sont examinés par les pairs lors de l'évaluation scientifique. Afin de maximiser la

portée de ces investissements dédiés et de susciter des formes originales et adaptées de transfert et de valorisation, le Fonds a soumis les programmations et les plans de transfert et de valorisation des équipes s'étant qualifiées et ayant été financées à trois centres de liaison et de transfert oeuvrant dans ses domaines (CEFRIO, CIRANO et CLIPP). Ces derniers ont sélectionné les équipes avec les profils les plus proches de leurs champs d'expertise. Le Fonds offre une majoration de sa contribution en contrepartie d'un investissement conjoint de l'équipe et du CLT pour un livrable concret. Deux expériences pilotes sont en cours.

Par ailleurs, la limite de 3 000 dollars des dépenses admissibles au chapitre des activités de diffusion était jugée insuffisante par la première cohorte d'équipes financées. Le supplément a été aboli et ces dépenses sont maintenant intégrées au montant de base sans maximum. Cette mesure donne plus de souplesse aux chercheurs dans l'établissement de leur stratégie de diffusion.

UN SYMPOSIUM AUTOUR DU FILM *CŒUR À BOUT*

Le Fonds Société et Culture s'est associé à Tournées Virage qui organise un symposium qui se tiendra à la suite de la tournée du film *Cœur à bout*. Il s'agit d'un documentaire produit par le cinéaste Marcel Simard en marge des travaux de recherche qu'a menés l'anthropologue Danielle Groleau et son équipe de l'Université McGill relativement aux représentations sociales de l'observance thérapeutique en période de post-infarctus. Comment expliquer, se demandait la chercheuse, qu'une victime d'un infarctus ne suit pas les consignes médicales ? Aucune recherche n'avait été jusqu'à ce moment consacrée à l'identification des représentations de ceux qui se conforment aux prescriptions et recommandations post-infarctus et de ceux qui ne s'y conforment pas, et ils sont nombreux. Le Fonds s'était déjà associé à la production du documentaire.

Outil de diffusion de résultats de recherche, le film *Cœur à bout* a fait l'objet d'une tournée dans plusieurs établissements hospitaliers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec afin de sensibiliser les intervenants en santé cardiovasculaire au sujet des déterminants psychologiques et culturels liés aux problèmes d'observance thérapeutique. Dans les suites de la tournée, un symposium est prévu afin d'encourager l'implantation d'initiatives visant la réduction de la non-observance thérapeutique au sein des centres hospitaliers visités lors de la tournée.

Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances

UNE FORTE MOBILISATION DES CHERCHEURS ET DES PARTENAIRES

En 2004-2005, le Fonds a organisé 23 activités de suivi et 8 activités de transfert des connaissances qui ont réuni près de 650 participants du réseau universitaire, d'organismes-partenaires et des milieux de pratique. Ces rencontres fertiles en échange et en rétroaction, centrales dans le processus de gestion des actions concertées, étaient à l'agenda notamment sur les thématiques de recherche suivantes: analyse coût-efficacité des programmes visant la participation sociale des personnes ayant des incapacités; impacts des incapacités sur la situation de la personne et de sa famille; responsabilités parentales; trajectoires de pauvreté; évaluation du dispositif des pactes ruraux; milieux de travail des jeunes diplômés; concepts et méthodes pour les politiques publiques; impacts socio-économiques des jeux de hasard et d'argent; persévérance et réussite scolaires.

Contribuer au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois

CONCEPTION D'UNE VITRINE DE LA RECHERCHE FINANCÉE

En 2004-2005, le Fonds Société et Culture et le Fonds Nature et Technologies ont mis en ligne le *Répertoire de la recherche subventionnée* dans leur site Web respectif. Un répertoire également accessible dans les extranets des bureaux de la recherche et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il s'agit d'une base de données contenant les subventions accordées depuis 2002-2003. L'interface est dotée d'un moteur de recherche qui permet d'effectuer des requêtes selon divers paramètres (programme, établissement, domaine, etc.) et de générer des listes exportables sur Excel. Le contenu du *Répertoire* s'enrichira au rythme des activités du Fonds.

AXE SIXIÈME

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Mettre sur pied un processus d'évaluation interne des programmes

CHANTIER EN COURS

Faute de ressources, l'élaboration d'une politique et d'un calendrier formel d'évaluation de programmes n'a pu être réalisée. Plusieurs initiatives s'inscrivent toutefois dans cet objectif, étroitement lié au développement d'indicateurs d'impact de la recherche financée. Par exemple, le Fonds entend profiter de l'évaluation mi-parcours des regroupements stratégiques pour évaluer les impacts de cette formule de soutien et l'adéquation entre les objectifs et les modalités du programme d'une part, et l'organisation, les pratiques de recherche, les modes de collaboration, les besoins et la performance ainsi que la portée de ces infrastructures d'autre part. L'analyse comparée des nouveaux chercheurs et nouveaux chercheurs-créeurs selon qu'ils aient bénéficié ou non d'une subvention d'établissement (voir *La performance des nouveaux chercheurs financés : un profil comparatif* à la page 23) contribue également à positionner un certain nombre d'indicateurs à mesurer. Les données du Centre interuniversitaire sur la science et la technologie mettent en lumière les variables importantes que sont le parcours académique, l'obtention subséquente de subventions et le profil de publications.

Développer des indicateurs d'impact de la recherche financée

DEUX NOUVEAUX OUTILS

Le Fonds a hérité de deux traditions fort différentes en matière de rapport scientifique final, tant sur le plan du format que des informations exigées. Les formulaires ont été revus et le contenu recentré autour d'informations plus directement utilisables pour des fins de promotion, d'évaluation et de reddition de comptes. Le nouveau gabarit a également été adopté par le Fonds Nature et Technologies et le Fonds de la recherche en santé du Québec dans une visée d'harmonisation. Le rapport sera mis en application au cours de l'exercice 2005-2006 sous forme de formulaire électronique afin de faciliter le suivi et de rendre moins aléatoire l'application des règles générales communes relatives au dépôt des rapports finaux.

Le suivi et la relance du boursier, projet mené conjointement avec le Fonds Nature et Technologies, sont bien amorcés. Le questionnaire électronique est achevé et sera acheminé à une première cohorte de boursiers finissants au début de l'année 2005-2006. Les données permettront de documenter l'impact de l'encadrement financier offert par le Fonds sur l'obtention du diplôme, la durée des études et l'insertion professionnelle.

ORIENTATION 2

CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION SOCIALE ET CULTURELLE

PAR DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION ET DE COMMUNICATION, LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE PARTICIPE À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION.

AXE PREMIER

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

Consolider la culture de consultation

À L'ÉCOUTE DES RESPONSABLES DE REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

En septembre 2004, à la demande des directeurs des regroupements stratégiques, la direction du Fonds participait à une première rencontre de discussion sur l'avenir des centres de recherche. Des représentants d'une vingtaine de centres ont eu l'occasion de faire valoir l'importance de ces infrastructures dans le système québécois de recherche. Ils se sont exprimés sur la spécificité des regroupements en termes d'envergure, de pratiques, de collaboration interinstitutionnelle, de couplage disciplinaire, de lieu de formation et de foyer de rayonnement. Bien que l'impact des coupures imposées aux regroupements en 2004-2005 ait été abordé, les discussions ont surtout porté sur la pérennité des regroupements existants et sur la révision des modalités de reconnaissance et de financement des centres en lien avec le programme de soutien aux équipes de recherche. D'autres rencontres sont à prévoir.

REPORT DE LA CONSULTATION SUR LES ENJEUX PRIORITAIRES / Le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche

d'alors avait convenu de reporter le dépôt de la planification stratégique des trois Fonds québécois de recherche sur l'horizon 2006-2009, compte tenu notamment de la pertinence de prendre en compte les résultats de la vaste consultation menée par le Conseil de la science et de la technologie dans le cadre du projet *Perspectives Science, Technologie, Société*. Les conclusions de cette enquête de prospective, à être diffusées en mai 2005, seront utiles aux Fonds dans leur relecture de l'évolution du système québécois de recherche et d'innovation et des besoins d'expertise stratégique pour le Québec. La consultation élargie prévue sur les orientations stratégiques du Fonds a été suspendue et dans l'intervalle, le conseil a adopté un Plan d'action pour l'année 2005-2006. Le Fonds poursuivra ses travaux de ciblage et de définition des paramètres d'encadrement des priorités de recherche en phase avec la réflexion qui s'amorce sur la mise à jour de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* dont le colloque sur la recherche, qui se tiendra au mois de mai 2005 à l'instigation du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, donnera le ton.

Assurer une présence active

LE FONDS SUR PLUSIEURS TRIBUNES

En 2004-2005, la présidente-directrice générale a prononcé plusieurs allocutions et conférences, témoignant tantôt de la portée des interventions du Fonds, tantôt du potentiel d'innovation de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Elle a participé à trois colloques dans le cadre du 73^e congrès de l'ACFAS tenu à l'Université du Québec à Montréal: le colloque sur les Fondements relationnels du traitement des langues naturelles; le colloque de l'Association pour la Recherche au Collégial et le colloque sur l'insertion professionnelle des diplômés organisé par le Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec. En octobre, elle prononçait l'allocution d'ouverture au congrès annuel de l'Institut de recherche en santé du Canada *Genre et Santé*. Finalement, en février 2005, elle était conférencière invitée à l'École d'administration publique de Paris pour partager ses réflexions sur le concept d'innovation sociale dans une perspective historique et comparative. La présidente-directrice générale a accordé plusieurs entrevues à la presse écrite (journal *Le Devoir*, revue *l'Actualité*, *Découvrir*, etc.)

dans le cadre d'articles ou de cahiers spéciaux en marge des congrès de l'ACFAS, de la FCRSS et du Colloque sur l'innovation sociale organisé par le Centre de recherche sur les innovations sociales. La visibilité du Fonds a également pris la forme d'annonces dans les principaux journaux universitaires, dans les journaux à grand tirage et dans les revues spécialisées (*Découvrir*, *Perspectives*, *Québec Science*).

Comme à tous les ans, le Fonds a mis en ligne divers communiqués faisant part des principales décisions et orientations prises par le conseil d'administration en séance. En 2004-2005, cinq lettres et messages de la PDG ont été publiés et largement consultés par la communauté et par les principaux interlocuteurs du Fonds dans les universités, de même que par les médias.

Cette année encore, l'équipe des bourses était présente au *Salon des études supérieures* qui s'est tenu à Chicoutimi en février.

La présidente-directrice générale siège à de nombreux conseils d'administration ou comités directeurs où elle représente le Fonds. Cette année s'ajoutait le comité sur l'organisation universitaire des services sociaux, mis en place à la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux.

AXE DEUXIÈME

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Développer des relations de collaboration et de partenariat

MAINTENANT UNE TRADITION

En juin 2004, la direction des programmes initiait une rencontre avec les équipes des bureaux de la recherche des universités. Cette rencontre visait à faire un retour sur le déroulement des concours de l'automne précédent et à annoncer le calendrier, les modifications aux programmes et les ajustements de procédures en vue des concours à venir. Ce fut aussi l'occasion de discuter des principes qui ont guidé les difficiles décisions

d'octrois pour l'exercice 2004-2005, marquées par un écart sans précédent entre la demande et la capacité de financement du Fonds. Entre ces rencontres annuelles, le Fonds transmet au besoin un bulletin d'information électronique intitulé *Info Concours FQRSC* dans le but de faire connaître sans délai tous les renseignements utiles pour la préparation et la transmission des demandes.

Chaque automne, l'équipe des bourses multiplie les rencontres d'information dans les universités. Les participants se comptent par centaines. Nouveauté cette année, la formation spécifique des agents de liaison sur les

programmes de bourse était coordonnée avec les conseils subventionnaires fédéraux.

En décembre 2004, la direction de l'administration et de l'information tenait sa rencontre, annuelle également, avec des représentants des bureaux de la recherche pour dresser le bilan des concours et pour présenter de nouveaux outils s'inscrivant dans l'objectif

partagé d'un meilleur suivi du système de recherche et d'innovation. Parmi les points à l'ordre du jour, mentionnons les services offerts par le centre d'assistance, le point sur le CV commun canadien, les développements du système Cantor accessibles aux partenaires universitaires et l'extranet de la gestion financière.

AXE TROISIÈME

DIFFUSION ET PROMOTION

Accroître le rayonnement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres

LE LANCEMENT DE LA REVUE DU FONDS

Lors du premier trimestre de l'année 2004-2005, le Fonds a lancé la première édition de sa revue *Recherches Innovations*. Publiée une fois l'an, cette revue vise à promouvoir, auprès des décideurs, gestionnaires, intervenants et de l'ensemble de la communauté

scientifique, la recherche dans les grands secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres et ses retombées possibles pour toutes les composantes de la société québécoise. Les thématiques qui y sont abordées renvoient aux enjeux de la recherche et aux préoccupations du Fonds. Pour cette première édition, l'accent a été mis sur l'évolution du concept d'innovation sociale, le renouvellement du corps professoral et la place des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres dans les grands médias. La portée des projets soutenus par le Fonds occupe une grande place à travers des rubriques réservées aux projets en cours et aux laboratoires de la recherche. La revue est offerte dans le site du Fonds et l'espace Web l'abritant a été visité à plus de 6 500 reprises depuis sa mise en ligne en juin 2004.

Le Fonds a amorcé les travaux de préparation de la deuxième édition dont la parution est prévue en 2005. La

transdisciplinarité dans les sciences sociales et humaines, le nouvel Espace européen de la recherche et l'éthique de la recherche sont au nombre des sujets qui figureront au sommaire.

Par ailleurs, en 2004-2005, le Fonds en était à la phase III du développement de son site Web. Essentiellement, le site comporte de nouvelles rubriques ayant une visée de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. La rubrique

Projets en cours regroupe l'ensemble des résumés des projets de recherche soutenus par le Fonds depuis 2002-2003. Les

LA REVUE EST OFFERTE DANS LE SITE DU FONDS ET L'ESPACE WEB L'ABRITANT A ÉTÉ VISITÉ À PLUS DE 6 500 REPRISES DEPUIS SA MISE EN LIGNE EN JUIN 2004.

POUR SOULIGNER L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

En septembre 2004, le Fonds Société et Culture organisait un événement rassemblant de nombreux chercheurs et représentants des administrations universitaires, en présence du ministre du Développement économique et régional et de la Recherche d'alors, monsieur Michel Audet. Les recteurs de toutes les universités québécoises se sont associés au Fonds pour la tenue de cet événement qui visait essentiellement à souligner l'excellence des travaux de recherche des regroupements stratégiques en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Le ministre a pu échanger avec plusieurs chercheurs et ainsi apprécier la diversité et l'importance des thématiques qui mobilisent une grande partie de la communauté de la recherche.

projets sont classés par domaine de recherche. On retrouve également une rubrique dédiée à tous les projets de recherche en cours dans le cadre du programme des actions concertées. De plus, de nouvelles rubriques portent sur la clientèle et les partenaires du Fonds, sur les articles parus dans la revue *Découvrir* relativement à des projets de recherche

soutenus par le Fonds, de même que sur l'éthique de la recherche avec une brève description du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifiques du Fonds, ainsi que quelques références et liens vers les sites des comités d'éthique de la recherche des universités.

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS D'ÉVALUATION ET L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE A FAIT DE L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE L'UN DE SES ENJEUX PRIORITAIRES SUR L'HORIZON 2002-2005.

AXE PREMIER

INTÉGRITÉ DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Assurer le maintien de l'intégrité et l'amélioration continue du processus d'évaluation par les pairs

TROIS NOUVELLES INITIATIVES

L'expertise externe est parfois requise pour l'évaluation des demandes dont l'objet apparaît en marge des champs de spécialisation des membres d'un comité déjà constitué. Le recours à cette appréciation supplémentaire est convenu entre les membres du comité ou exigé par son président. Depuis les concours de l'automne 2004, un système d'évaluation en ligne permet à l'expert externe, souvent recruté à l'étranger et plus tardivement, de visualiser à l'écran le formulaire de demande, les pièces jointes ainsi que le *curriculum vitae* du demandeur et des membres de son équipe le cas échéant. L'évaluation est saisie en ligne et automatiquement exportée dans les dossiers des membres du comité assignés à la demande qui peuvent la consulter au moment de faire leur propre appréciation, et ce, avant la tenue

du comité. En plus de présenter des gains considérables sur le plan de la rapidité, le Fonds s'assure ainsi d'une transmission intégrale et en temps réel des demandes et des évaluations, et ce, en toute confidentialité.

Par ailleurs, en 2004-2005, le Fonds procédait à la révision de la structure des comités d'évaluation des demandes de bourse. Historiquement, les demandes étaient évaluées par des comités constitués sur une base disciplinaire auxquels s'ajoutaient deux comités

LA DIRECTION DES PROGRAMMES A PRODUIT UN
COMPENDIUM DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR
LES PAIRS QUI DÉTAILLE CHACUNE DES ÉTAPES DU
CYCLE D'ÉVALUATION ET LES PROCÉDURES MISES
EN PLACE POUR GARANTIR L'ÉQUITÉ DE
TRAITEMENT ET L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS.

multidisciplinaires pour traiter les demandes se situant à la jonction de deux ou plusieurs disciplines. Compte tenu de l'évolution des pratiques de recherche et des

disciplines elles-mêmes, des changements d'appellation et des nouveaux champs d'études, la description des comités est apparue désuète.

La nouvelle configuration propose une série de comités correspondant à des dominantes disciplinaires accompagnées d'une

liste de sous-disciplines regroupées sous les treize grands domaines du Fonds. La composante disciplinaire demeure puisque celle-ci constitue toujours un élément déterminant dans les programmes de formation aux cycles supérieurs. Par ailleurs, les descriptions sont actualisées et le parallélisme avec les grands domaines du Fonds est plus cohérent.

Enfin cette année, la direction des programmes a produit un *Compendium du processus d'évaluation par les pairs* qui détaille chacune des étapes du cycle d'évaluation et les procédures mises en place pour garantir l'équité de traitement et l'intégrité du processus. Le *Compendium* est en ligne dans le site Web du Fonds, sous l'onglet *Publications*.

AXE DEUXIÈME

ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Favoriser la prise en charge des enjeux éthiques par les membres de la communauté scientifique, les décideurs et le grand public

DÉPÔT D'UN PLAN D'ACTION

Au début de l'exercice 2004-2005, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds se voyait confier par le conseil d'administration le mandat de préparer un état de situation sur l'encadrement éthique de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Un rapport a été déposé en cours d'année. Le rapport inclut une recension des initiatives récentes en matière d'éthique de la recherche et présente les principaux résultats d'une table-ronde à laquelle ont participé des représentants des comités d'éthique de la recherche de huit universités. On y aborde les besoins et préoccupations des comités, les outils de référence, les différences selon les disciplines, les grands débats, l'évolution du contenu des devis soumis pour évaluation, les interactions avec les chercheurs, de même que des enjeux

spécifiques à certaines méthodologies ou certains objets de recherche.

L'état de situation a permis de bien mettre en perspective le rôle attendu du Fonds et a alimenté la réflexion autour des actions et interventions à privilégier. Le Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifiques du Fonds a élaboré un projet de *Plan d'action en éthique de la recherche* en conséquence. Le plan répertorie une cinquantaine d'activités regroupées autour de quatre axes d'interventions ciblées : vigie et suivi des développements en matière d'éthique de la recherche dans ses domaines de compétence ; sensibilisation et formation à l'intention de la communauté scientifique en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres ; animation auprès des comités d'éthique de la recherche (CER) des universités et des établissements ; et réseautage au sein de la communauté. Le Comité établira les priorités de travail sur l'horizon 2005-2008.

ORIENTATION 4

OFFRIR UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE EFFICACE ET TRANSPARENTE

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE SE FAIT DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET DE CONVIVIALITÉ POUR LA CLIENTÈLE ET LES PARTENAIRES. LA CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DÉPASSE L'ORGANISATION INTERNE ET VISE LES INSTANCES, LES AFFAIRES CORPORATIVES ET LA LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ.

AXE PREMIER

AFFAIRES CORPORATIVES

Assurer une gestion responsable et stratégique des fonds publics

APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES

Le Fonds est détenteur de nombreuses informations de type nominatif et veille à prendre les mesures appropriées afin d'assurer la conservation, le traitement et la protection des renseignements qu'il détient, et ce, en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1). Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 84 demandes d'accès à l'information. Toutes, sauf une, ont donné lieu à une réponse positive lorsque le Fonds détenait effectivement les informations demandées. Dans le cas de la demande ayant donné lieu à une réponse négative, la Commission d'accès à l'information a confirmé la décision rendue par le Fonds et maintenu le refus de divulgation de l'information demandée.

LE FONDS A POURSUIVI SES EFFORTS EN VUE D'ASSURER L'AMÉLIORATION CONSTANTE DES SERVICES OFFERTS À SES CLIENTÈLES.

Par ailleurs, bien que la *Déclaration de services aux citoyens* n'ait pas fait l'objet d'une évaluation formelle, le Fonds a poursuivi ses efforts en vue d'assurer l'amélioration constante des services offerts à ses clientèles. De nouvelles mesures de satisfaction ont été intégrées au formulaire électronique de suivi du boursier et sont prévues dans le rapport scientifique final des récipiendaires de subvention. Ces

nouvelles données permettront de tracer un portrait relativement détaillé du niveau de satisfaction des deux clientèles les plus importantes du Fonds, soit les professeurs-chercheurs et les étudiants-boursiers.

En matière de formation des employés, le Fonds se conforme à la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*. En 2004, au total 402,5 heures ont été consacrées à des activités de formation, bien au-delà du 1 p. 100 de la masse salariale prescrit.

Veiller au fonctionnement optimal du conseil d'administration

PROCESSUS DE NOMINATION EN COURS

Plusieurs membres du conseil d'administration ont vu leur mandat venir à échéance en cours d'année. Conformément à l'article 53 de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* (L.R.Q., c. M-30.01), ils demeurent toutefois en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau. Des propositions de composition représentative ont été acheminées au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation qui est responsable de présenter des recommandations au conseil des ministres.

Moderniser les politiques internes et en assurer la promotion

ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

À la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} juin 2004, des nouvelles dispositions législatives

apportées à la *Loi sur les normes du travail* (L.R.Q., c. N-1.1) en matière de harcèlement psychologique au travail, le Fonds s'est doté d'une politique administrative et a procédé à la formation de tout son personnel. Deux séances de formation ont été tenues afin d'informer et de sensibiliser les employés de soutien, les professionnels et les cadres et de les renseigner sur les rôles et responsabilités de chacun sur les questions de harcèlement psychologique en milieu de travail.

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS / Le Fonds a initié la révision de son système de gestion documentaire afin d'assurer un repérage rapide de l'ensemble des documents du Fonds tout en évitant les doublons inutiles et onéreux en temps et en espace. Ce système constitue la base de l'opération de révision des règles du calendrier de conservation qui se déroulera au cours de la prochaine année.

AXE DEUXIÈME

GESTION DES RESSOURCES

Favoriser le développement organisationnel et l'utilisation optimale des ressources humaines

UN ORGANIGRAMME CONSOLIDÉ

En juin 2004, le conseil a approuvé la nomination de madame Lyne Sauvageau au poste de vice-présidente aux programmes, témoignant ainsi de la confiance qu'il lui porte. Madame Sauvageau agissait à titre de directrice adjointe des programmes par intérim depuis le 23 juin 2003. Au 31 mars 2005, le Fonds comptait ainsi dans son plan d'effectif trois cadres supérieurs incluant la présidente-directrice générale, huit professionnels et six employés de soutien. Le personnel affecté exclusivement au Fonds totalise 17 personnes à temps complet. En date du 31 mars 2005, le nombre d'employés oeuvrant dans les services communs et dont le salaire est imputé au Fonds

Société et culture s'élevait à 13. Constitués de ressources partagées par le Fonds Société et Culture et le Fonds Nature et Technologies, les services administratifs, informationnels et informatiques communs permettent des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à un bassin d'expertise qu'aucun des Fonds ne pourrait assumer seul. Au total, quatre cadres, sept professionnels et 21 employés de soutien y sont affectés.

Assurer la qualité et la convivialité de la prestation des services à la clientèle-partenaire

AMÉLIORATION CONTINUE

Un extranet destiné aux services des finances des établissements universitaires et des autres organismes financés par le Fonds est

en ligne depuis le printemps dernier. Le développement de l'ensemble des fonctionnalités a été complété cette année. C'est ainsi, à titre d'exemple, que les universités peuvent transférer directement les données financières contenues dans leurs bases de données vers celle du Fonds. Elles peuvent aussi suivre les mouvements de comptes de chacun des chercheurs financés de leur établissement. Fidèle à sa philosophie de développement, le Fonds a conçu un outil convivial répondant tant aux besoins quotidiens de gestion des établissements universitaires qu'à ceux de reddition de compte du Fonds.

Afin de faciliter et d'accélérer les échanges d'information avec le MDEIE, un outil organisé et systématique donne maintenant au Ministère un accès rapide à des données précises sur les programmes de subvention et de bourse. L'interface de recherche accessible dans un extranet destiné spécifiquement au Ministère permet d'afficher une série de tableaux de bord sur les activités du Fonds et de déployer le *Répertoire de la recherche subventionnée* de même qu'une série de documents corporatifs pertinents pour la reddition de comptes.

Dans le but d'assurer un meilleur service aux chercheurs et aux étudiants du Québec et du Canada, Cantor a rehaussé son infrastructure technologique et a modifié sensiblement le CV commun canadien. En se basant sur les commentaires des utilisateurs, les améliorations apportées ont permis de réduire le temps requis pour remplir un CV, d'améliorer le fonctionnement et la convivialité de l'application et d'accroître la qualité des informations recueillies.

Le Fonds s'est doté d'un plan directeur de l'informatique comprenant trois grandes orientations : la consolidation de l'environnement informationnel, le développement d'outils en soutien à l'évaluation scientifique et, finalement, l'optimisation de la gestion documentaire. Ce plan d'une durée de trois ans a fait l'objet de

plusieurs consultations auprès de la communauté desservie par le Fonds.

Élaborer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation

NOUVEAU DISPOSITIF INFORMATIONNEL

Expertise recherche Québec qui remplace la *Carte des compétences en recherche du Québec*, a mis en ligne un nouveau dispositif informationnel : l'entrepôt

DANS LE BUT D'ASSURER UN MEILLEUR
SERVICE AUX CHERCHEURS ET AUX
ÉTUDIANTS DU QUÉBEC ET DU CANADA,
CANTOR A REHAUSSÉ SON INFRASTRUCTURE
TECHNOLOGIQUE ET A MODIFIÉ
SENSIBLEMENT LE CV COMMUN CANADIEN.

de données sur la recherche universitaire. Ce dernier présente des informations agrégées sur les activités scientifiques dans les établissements universitaires : nombre

de professeurs-chercheurs, d'étudiants et de diplômés, ressources financières des chercheurs (subventions et contrats de recherche), production scientifique. L'outil rend notamment possible la comparaison par secteur, par année et par établissement. Accessible au grand public pour une partie générale et à un réseau de partenaires privilégiés pour des informations plus pointues, l'entrepôt de données s'ajoute au *Répertoire de la recherche publique du Québec* et constitue une vitrine de l'activité scientifique, ainsi qu'un outil unique d'appui à la planification stratégique en matière de recherche publique.

LA RECONNAISSANCE D'OUTILS PERFORMANTS

Au cours de l'année 2004-2005, les trois Fonds de recherche du Québec ont été récompensés pour la qualité de leurs outils liés à la prestation électronique de services. Dans le cadre du concours canadien sur la prestation électronique de services au niveau gouvernemental, les Fonds ont remporté la médaille de bronze au eG-Awards pour leurs réalisations relativement au Curriculum vitae commun canadien. De plus, les Fonds de recherche sont finalistes au *Concours des Octas 2005* pour le projet *La recherche publique en ligne* dans la catégorie *Transformation des processus d'affaires*.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité exécutif dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Présidente-directrice générale



Vice-présidente à l'administration et
à l'information

Québec, le 27 mai 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

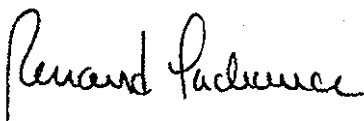
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2005 ainsi que l'état des revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Renaud Lachance', written in a cursive style.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 27 mai 2005

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005**

	2005	2004
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	46 623 022 \$	46 464 378 \$
REVENUS D'INTÉRÊTS	369 309 46 992 331	486 832 46 951 210
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	27 517 144	36 019 191
Bourses	13 612 342	15 570 511
	41 129 486	51 589 702
	5 862 845	(4 638 492)
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	4 062 707	3 995 512
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	1 800 138	(8 634 004)
EXCÉDENT AU DÉBUT	1 423 206	10 057 210
EXCÉDENT À LA FIN (note 5)	3 223 344 \$	1 423 206 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
BILAN**

AU 31 MARS 2005

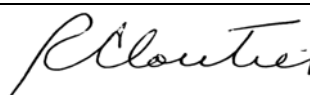
	2005	2004
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	787 013 \$	1 506 547 \$
Dépôts à terme (2,35 %, échéant le 1 ^{er} avril 2005)	8 000 000	6 000 000
Intérêts courus	13 140	7 666
Subventions à recevoir et autres débiteurs (note 6)	1 263 840	3 110 347
Frais payés d'avance	10 142	8 999
	<u>10 074 135</u>	<u>10 633 559</u>
Immobilisations (note 7)	<u>688 055</u>	<u>834 058</u>
	<u><u>10 762 190 \$</u></u>	<u><u>11 467 617 \$</u></u>
PASSIF		
À court terme		
Subventions et bourses à payer (note 9)	12 475 \$	449 200 \$
Créditeurs et frais courus (note 10)	725 715	1 731 969
Subventions d'organismes reportées	6 457 902	7 445 398
Versements sur la dette à long terme (note 11)	80 022	75 090
	<u>7 276 114</u>	<u>9 701 657</u>
Dette à long terme (note 11)	<u>262 732</u>	<u>342 754</u>
	7 538 846	10 044 411
EXCÉDENT (note 5)	<u>3 223 344</u>	<u>1 423 206</u>
	<u><u>10 762 190 \$</u></u>	<u><u>11 467 617 \$</u></u>

ENGAGEMENTS (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2005

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est constitué par la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Subventions gouvernementales et d'organismes

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau et équipement	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %

Actif incorporel

Le développement informatique est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %. Il est soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	43 137 400 \$	43 312 850 \$
Partenaires des Actions concertées	3 461 617	3 141 528
Autres	<u>24 005</u>	<u>10 000</u>
	<u>46 623 022 \$</u>	<u>46 464 378 \$</u>

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2005	2004
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 048 850 \$	2 056 137 \$
Formation et perfectionnement	12 565	11 897
Cotisations professionnelles	3 908	799
	<u>2 065 323</u>	<u>2 068 833</u>
SERVICES		
Honoraires	<u>899 529</u>	<u>872 916</u>
LOYER		
Loyer	263 136	247 585
Assurances	13 658	4 674
Entretien et réparations	25 630	22 829
Location	23 604	19 350
	<u>326 028</u>	<u>294 438</u>
COMMUNICATIONS	<u>75 442</u>	<u>59 111</u>
TRANSPORT ET SÉJOUR	<u>219 725</u>	<u>225 901</u>
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	62 264	67 593
Reprographie	18 278	18 327
Frais d'envoi	17 616	15 272
Dépenses de bureau	25 534	24 411
Autres dépenses	7 193	7 993
Frais financiers	23 978	28 620
	<u>154 863</u>	<u>162 216</u>
AMORTISSEMENT		
Immobilisations corporelles	231 652	241 393
Actif incorporel	90 145	70 704
	<u>321 797</u>	<u>312 097</u>
	<u>4 062 707 \$</u>	<u>3 995 512 \$</u>

5. EXCÉDENT

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	2005	2004
Subventions à la recherche et bourses	<u>3 061 852 \$</u>	<u>1 008 851 \$</u>

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS

	2005	2004
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	330 748 \$	184 777 \$
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	55 000	76 783
Fonds de la recherche en santé du Québec	21 376	31 672
Autres	<u>856 716</u>	<u>2 817 115</u>
	<u>1 263 840 \$</u>	<u>3 110 347 \$</u>

7. IMMOBILISATIONS

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau et équipement	237 969 \$	131 228 \$	106 741 \$	115 007 \$
Équipement informatique	309 306	253 038	56 268	103 868
Améliorations locatives	<u>550 322</u>	<u>280 667</u>	<u>269 655</u>	<u>366 855</u>
	1 097 597	664 933	432 664	585 730
Actif incorporel				
Développement informatique	<u>450 725</u>	<u>195 334</u>	<u>255 391</u>	<u>248 328</u>
	<u>1 548 322 \$</u>	<u>860 267 \$</u>	<u>688 055 \$</u>	<u>834 058 \$</u>

Les déboursés relatifs aux acquisitions de l'exercice sont de 175 794 \$ (2004 : 305 122 \$).

8. MARGE DE CRÉDIT

Le Fonds dispose d'une marge de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2007. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Au 31 mars 2005, il n'y avait aucun solde sur la marge de crédit.

9. SUBVENTIONS ET BOURSES À PAYER

	2005	2004
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	12 475 \$	100 000 \$
Fonds de la recherche en santé du Québec	-	100 000
Autres	-	249 200
	<u>12 475 \$</u>	<u>449 200 \$</u>

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2005	2004
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	446 472 \$	1 429 744 \$
Fonds de la recherche en santé du Québec	6 021	-
Fournisseurs	273 222	302 225
	<u>725 715 \$</u>	<u>1 731 969 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Effet à payer à la Société immobilière du Québec, taux fixe de 6,68 %, remboursable par versements mensuels de 3 649 \$ en capital et intérêts, échéant en février 2007.	78 582 \$	115 767 \$
Effet à payer à la Société immobilière du Québec, taux fixe de 6,08 %, remboursable par versements mensuels de 4 602 \$ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010.	<u>264 172</u>	<u>302 077</u>
	342 754	417 844
Moins: Versements échéant en deçà d'un an	<u>80 022</u>	<u>75 090</u>
	<u><u>262 732 \$</u></u>	<u><u>342 754 \$</u></u>

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2006	80 022 \$
2007	81 628
2008	45 469
2009	48 311
2010	51 332

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 23 931 \$ (2004 : 28 558 \$).

12. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2005, les engagements du Fonds sont de 45 906 487 \$ (2004 : 36 153 081 \$) à l'égard des subventions et de 12 320 019 \$ (2004 : 19 110 705 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des obligations découlant des éléments de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché au Fonds pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme du Fonds :

	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme (incluant la portion à court terme)	<u>342 754 \$</u>	<u>359 950 \$</u>	<u>417 844 \$</u>	<u>443 842 \$</u>

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 74 098 \$ (2004 : 68 311 \$) et représentent le coût des services courants.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

Coordination, rédaction et mise en page
Service des communications du Fonds Société et Culture

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format pdf dans le site Web du Fonds :
www.fqrsc.gouv.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-44972-X